

Congé de paternité

Rapport

Babybus Décembre 2007

Septembre 2008

Contact TNS Sofres :
Pascale Grelot-Girard,
Nelly Papapanayotou
☎ 01 40 92 46 43/ 33 42
60KY06



the sixth sense of business™

Objectif & méthodologie

Objectif

- Mettre à jour les comportements des pères et de leurs employeurs vis-à-vis du congé de paternité et identifier les raisons pour lesquelles les pères ne prennent pas de congés de paternité quand tel est le cas.
- Une première mesure avait été réalisée en novembre 2003

Échantillon

- 1017 **mères de bébés âgés de 0 à 24 mois** ont été interrogées
- Avec des quotas (sexe et âge du bébé, catégorie socioprofessionnelle du chef de famille) et après stratification (régions, catégories d'agglomération).

Recueil

- Questionnaire **face à face au domicile** des mères interrogées dans le cadre d'une vague **Baby' bus** de TNS SOFRES, sur système CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing).

Terrain

- Du 27 novembre au 19 décembre 2007

Structure de l'échantillon

Base : Mères de bébés de 0-24 mois - 1017 =100%

A GE DU BEBE	
- Moins de 4 mois	12
- De 4 à 6 mois	13
- De 7 à 9 mois	13
- De 10 à 12 mois	13
- De 13 à 15 mois	13
- De 16 à 18 mois	13
- De 19 à 21 mois	12
- De 22 à 24 mois	12

REGION UDA	
- Paris	23
- Bassin parisien	18
- Nord	7
- Ouest	13
- Sud- Ouest	9
- Est	8
- Sud-Est	11
- Méditerranée	12

P PRIMIPARE/ MULTIPARE	
- Primipare	41
- Multipare	59

C ATEGORIED' AGGLOMERATION	
- Communes rurales	24
- Agglomération 2.000 à 100.000 hab.....	28
- Agglomération de plus de 100.000 hab..	27
- Agglomération parisienne	21

AGE DE L' INTERVIEWEE	
- Moins de 25 ans	8
- De 25 à 34 ans	34
- De 35 à 49 ans	32
- De 50 à 64 ans	26

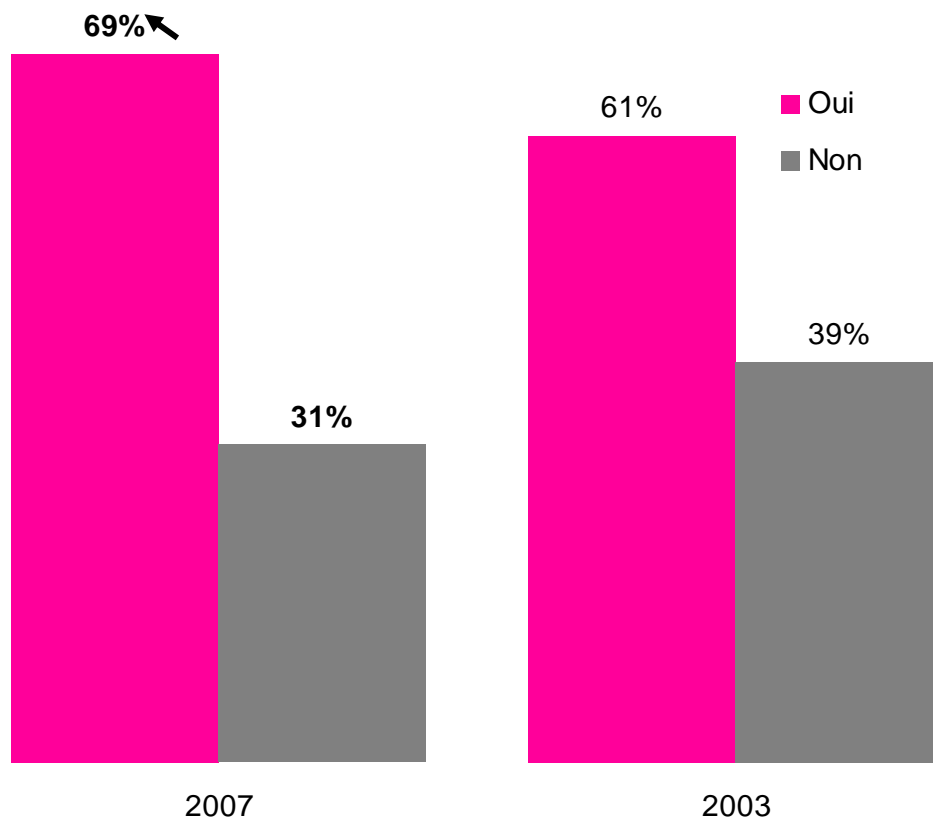
C ATEGORIE SOCIOPROFES SIONNELLE DU CHEF DEMENAGE	
PCS +	41
PCS -	52
Inactive	6

ACTIVITE DE L' INTERVIEWEE	
- Active	58
- Inactive	42

PRISE DU CONGÉ DE PATERNITÉ :

En 2007, 69% des pères de bébés âgés de 0 à 24 mois ont pris un congé de paternité - Une augmentation significative vs 2003 (61%)

Base : Mères de bébés de 0-24 mois - 1017 = 100%



↖ Significativement supérieur à 90% vs 2003

EN 2007

Congé paternité PLUS pris :

- en zone rurale : **75%**
- dans les foyers dont le chef de ménage est profession Intermédiaire : **84%**
- dans les foyers dont la mère est PCS-: **74%** ou employée: **75%**

Congé paternité MOINS pris :

- Chez les mères de moins de 25 ans : **46%**
- Dans les foyers dont le chef de ménage est agriculteur, artisan ou commerçant : **78%** ou inactif: **62%**
- en zone Méditerranée : **43%**
- dans les communes de plus de 100 000 habitants : **38%**

Rappel 2003 (61% total échantillon)

Congé paternité PLUS pris

- dans les communes rurales: **69%**
- dans les foyers dont le chef de ménage est profession intermédiaire: **75%** ou ouvriers: **69%**
- dans le bassin Parisien: **69%** ou dans le Sud-Ouest: **73%**

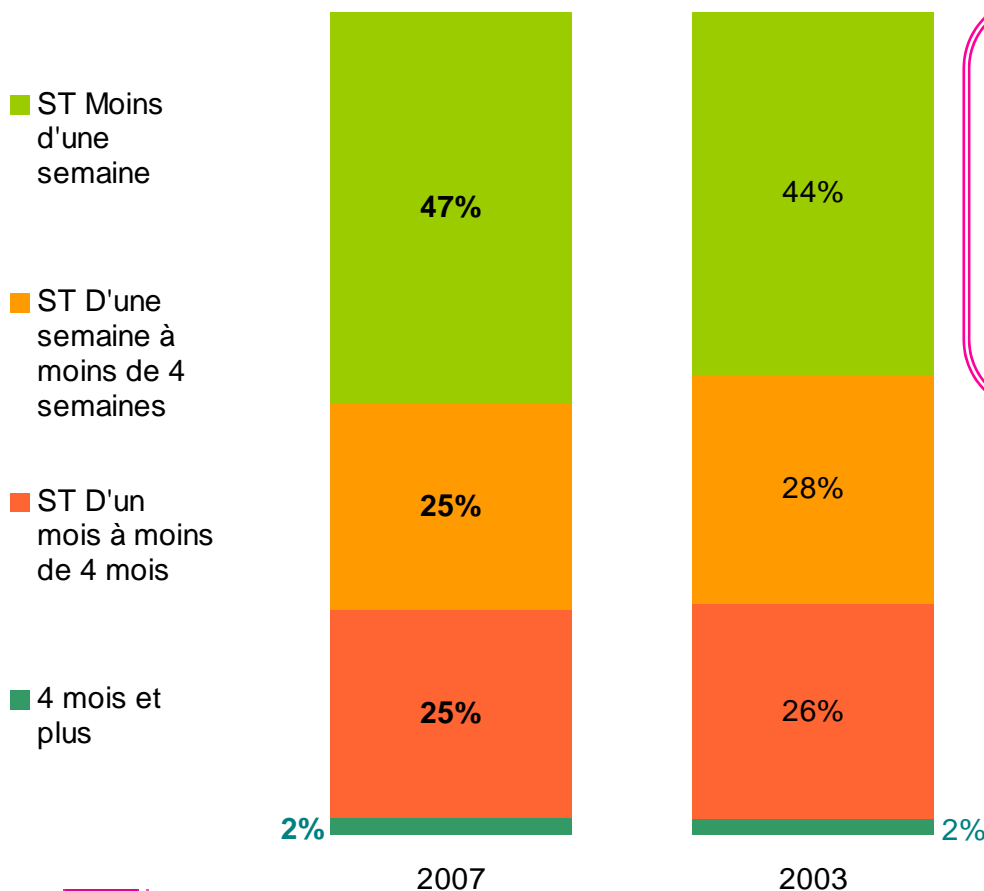
Congé paternité MOINS pris :

- dans les foyers dont le chef de ménage est artisan, commerçant ou agriculteur **20%**
- chez les mères inactives: **47%**
- à Paris: **53%** et dans l' agglomération Parisienne: **53%**

ÂGE DU BÉBÉ LORS DU CONGÉ DE PATERNITÉ :

Si la proportion de pères ayant pris un congé de paternité dans le premier mois du nouveau-né est comparable entre 2007 et 2003: 72%, on note qu'en note qu'ils sont plus nombreux à le prendre tout de suite après l'accouchement : 38% vs 30% en 2003.

Base : Mères de bébés de 0-24 mois dont le conjoint a pris un congé de paternité - 697 =100%



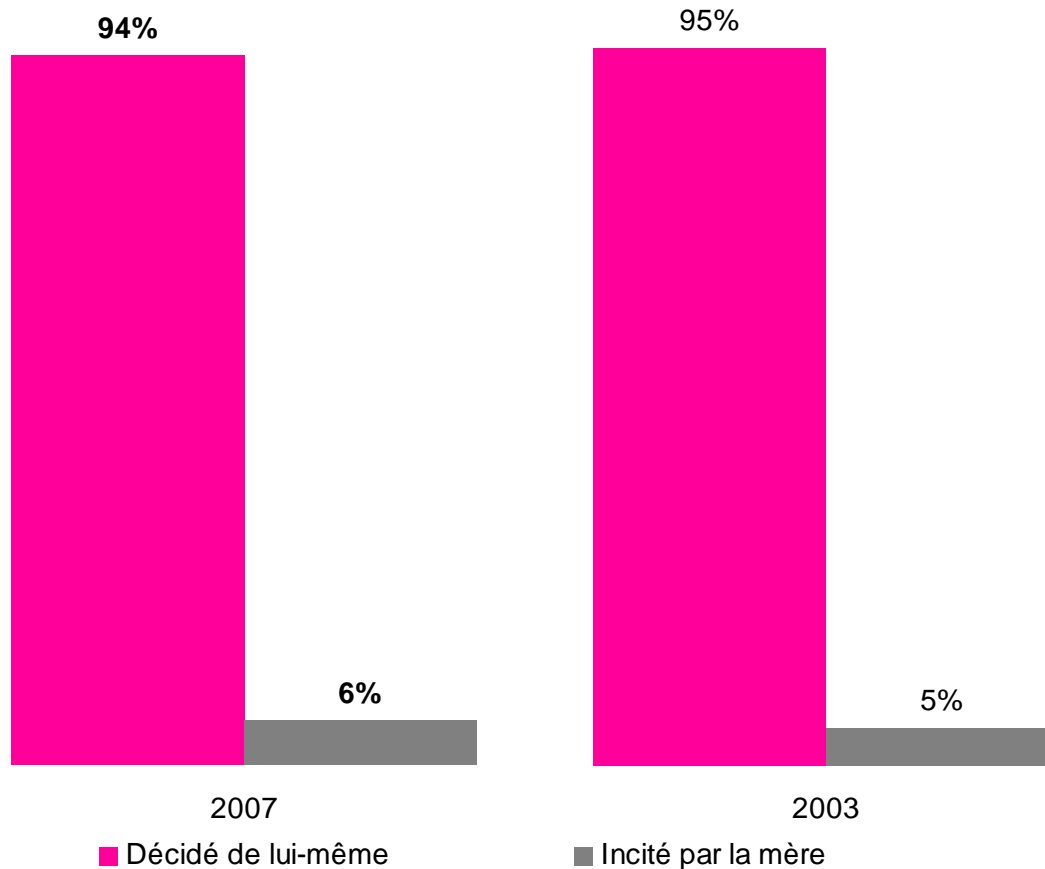
Pas d'écarts significatifs vs 2003

En 2007
PLUS « moins d'une semaine » :
Chez les mères inactives : **59% vs 47%**
Dans les communes de plus de 100 000 habitants : **55%**
PLUS « une semaine et plus » :
Chez les mères employées : **63% vs 53%**
Dans les foyers où le chef de ménage est PCS+ : **61% vs 53%**
(dont profession intermédiaire: **62% vs 53%**)

DECISION DU CONGE PATERNITE :

Comme en 2003, la très grande majorité des pères ont pris seuls la décision de prendre ce congé de paternité.

Base : Mères de bébés de 0-24 mois dont le conjoint a pris un congé de paternité - 697 =100%

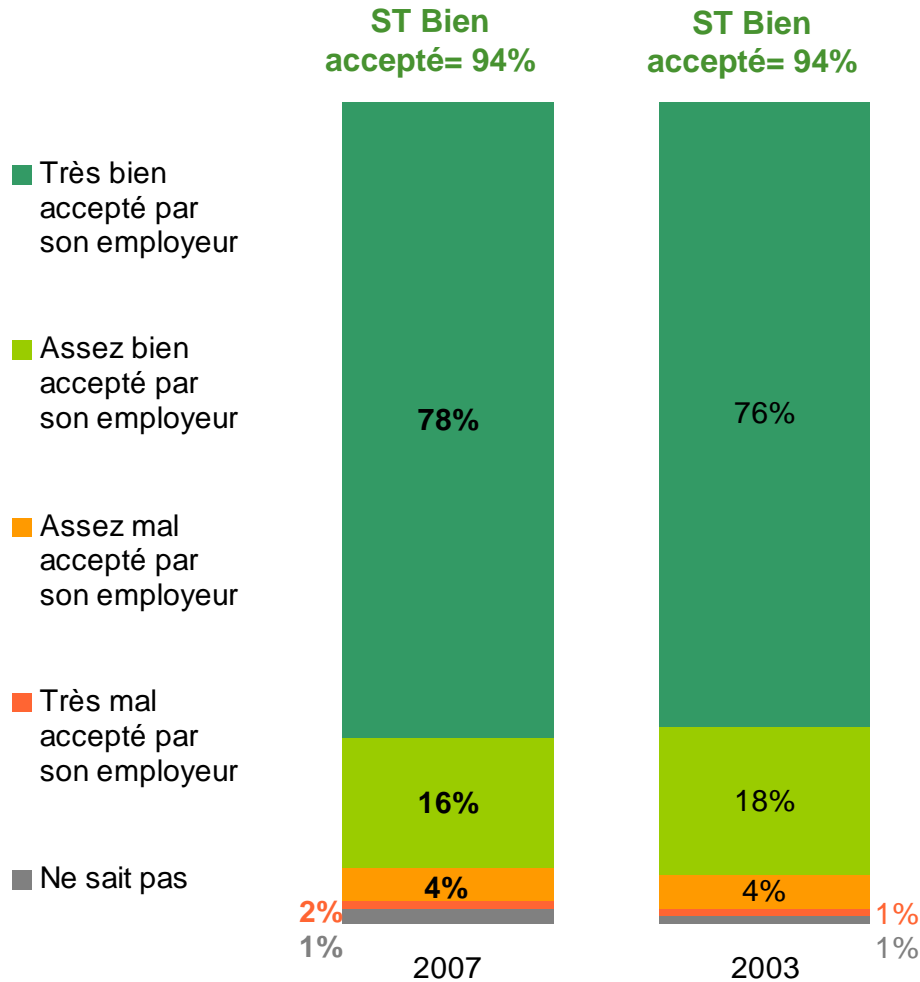


- en 2007 : pas de différence significative selon les caractéristiques socio-démographiques
- alors qu'en 2003, les pères cadres supérieurs avaient été davantage incités par leurs femmes (11%)

RÉACTION DE L'EMPLOYEUR LORS DE LA DEMANDE DU CONGÉ PATERNITÉ:

Comme en 2003, Les employeurs des pères ont très majoritairement bien réagi à l'annonce de la prise du congé de paternité.

Base : Mères de bébés de 0-24 mois dont le conjoint a pris un congé de paternité - 697 = 100%



■ EN 2007, les employeurs un peu moins enthousiastes sont ceux à Paris/région Parisienne (% ayant très bien accepté: respectivement 65% et 67% vs 75% pour le total échantillon)

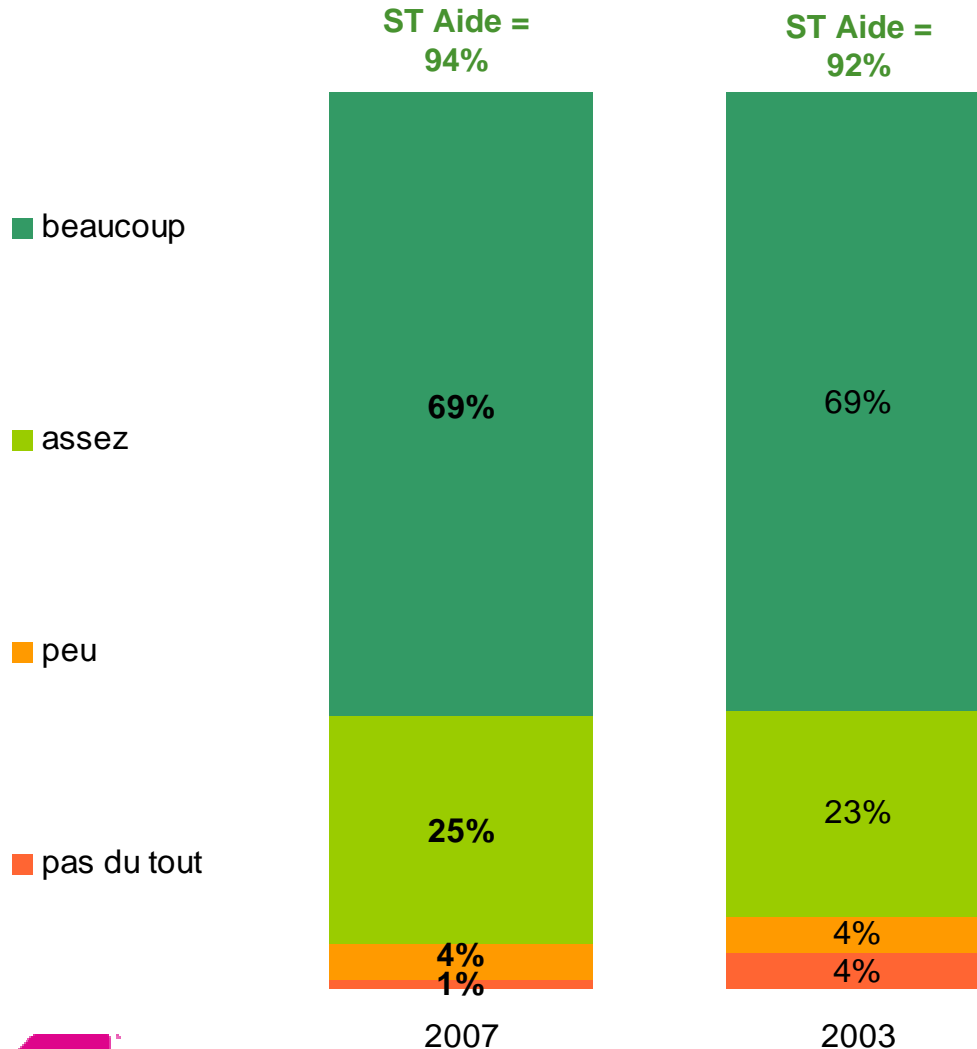
■ A noter également que l'acceptation par les employeurs est un peu moins bien par les pères primipares: 7% ont jugé que leur employeur avait très mal réagi vs 2% des multipares

AIDE APPORTÉE À LA MÈRE PENDANT LE CONGÉ DE PATERNITÉ :

Comme en 2003, la majorité des mères (94%) considèrent que leur conjoint pendant cette période

Aucune différence significative par rapport à 2003

Base : Mères de bébés de 0-24 mois dont le conjoint a pris un congé de paternité - 697 = 100%

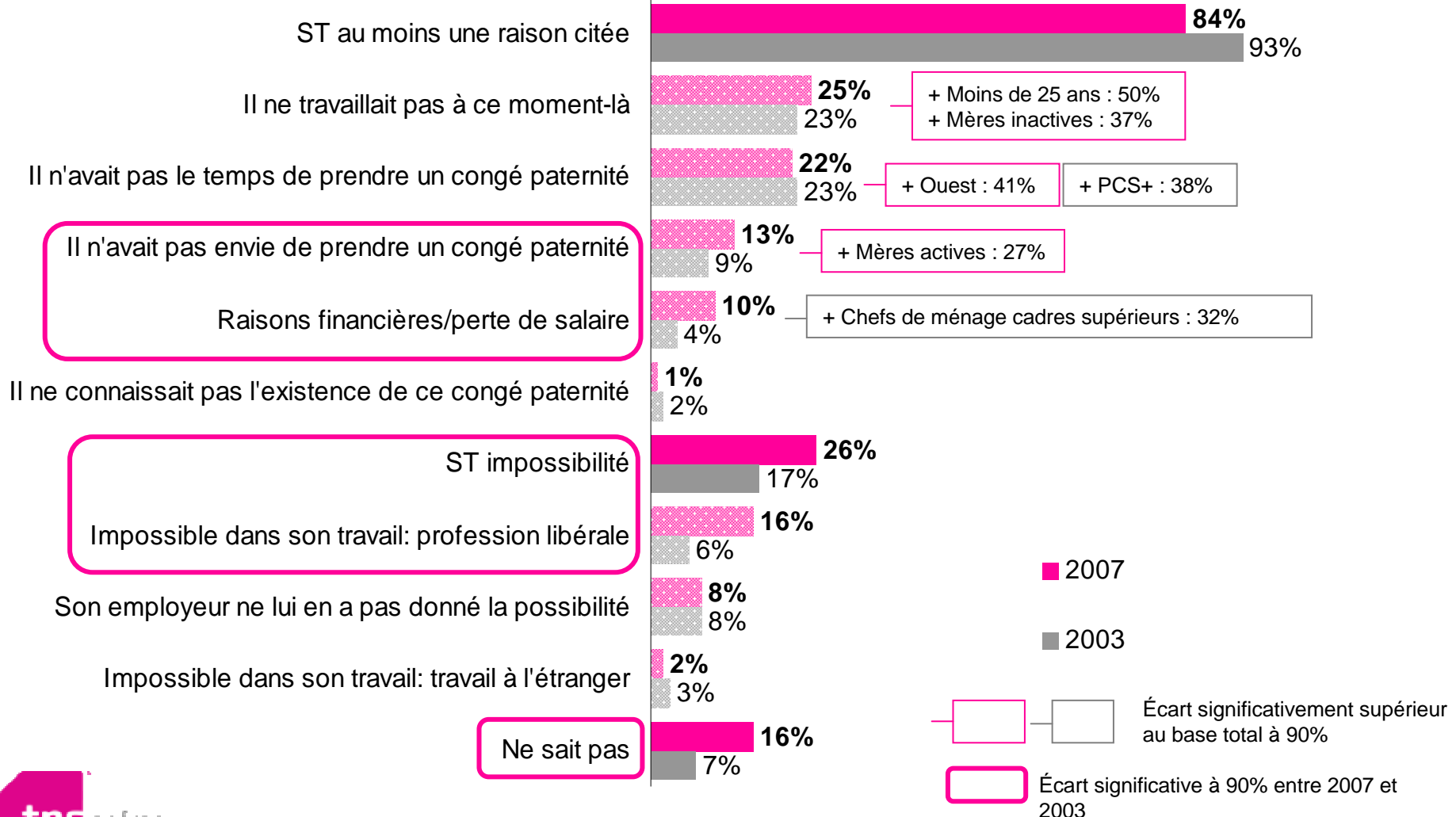


En 2007 : pas de différences selon les critères socio démographiques

RAISONS POUR LESQUELLES LE PÈRE N'A PAS PRIS DE CONGÉ PATERNITÉ :

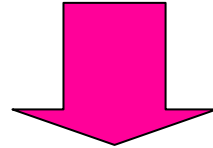
Comme en 2003, les principales raisons de non prise du congé de paternité par les pères sont relatives à une sous-charge de travail (inactivité à ce moment), ou à une surcharge de travail (pas le temps, impossible dans son travail; + cité par les foyers PCS +). A noter une légère augmentation des citations liées aux raisons financières / à la perte de salaire : 10% vs 4% en 2003 (plus mentionné dans les foyers dont le chef de ménage est cadre supérieur ou profession libérale)

Base : Mères de bébés de 0-24 mois dont le conjoint n'a pas pris un congé de paternité - 320 = 100%



CONCLUSIONS

- **69%** des pères de bébés âgés de 0 à 24 mois ont pris un **congé de paternité**, une augmentation significative vs 2003 (61%).
- Comme en 2003, les **3/4** d'entre eux ont pris ce congé au cours du **premier mois du nouveau-né**, dont 38% tout de suite après l'accouchement (en augmentation vs 2003: 30%)
- Ils ont majoritairement **pris seuls la décision** de prendre ce congé paternité (94% vs 6% sur incitation de la mère) et leur **employeur** a très **majoritairement bien réagi** à l'annonce de cette décision: 78% l'acceptant très bien, 16% assez bien, comparable à 2003.
- Pour 69% des mères, le congé paternité a été une période où le père de leur bébé les a **beaucoup aidées** (94% aidées, 6% pas ou peu aidées – mêmes scores qu'en 2003).
- Enfin, les raisons pour lesquelles 31% des pères n'ont pas pris de congé paternité ont principalement trait à une **sur- ou sous- charge de travail**: 25% n'avaient pas de travail à ce moment là, 22% n'avaient pas le temps de prendre de congé. Certaines professions ne le permettent pas (professions libérales). On note également une légère augmentation des raisons liées à des perte de revenus.



Une prise du congé de paternité qui a continué à croître entre 2003 et 2007. Un congé pour lesquels les pères sont très motivés, très bien accepté par les employeurs et que les mères apprécient beaucoup pour l'aide de leur conjoint pendant cette période.

Néanmoins, compte tenu des raisons justifiant la non prise de ce congé (inactivité du père, ou surcharge de travail, pas le temps, crainte d'une perte de revenus financiers), n'a-t-on pas atteint un seuil maximal?